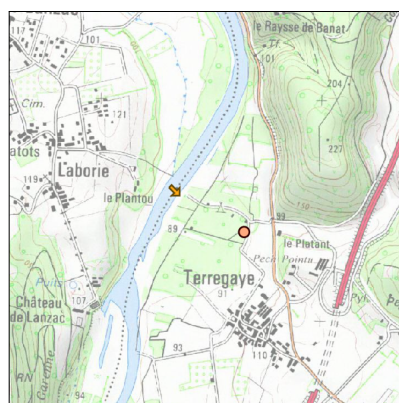
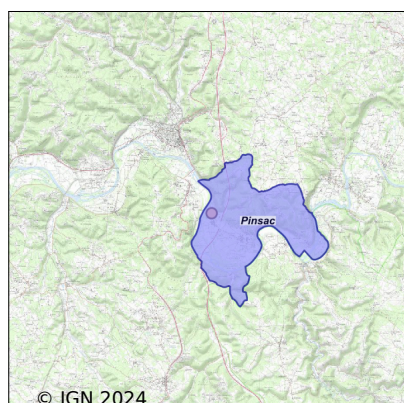


Système d'assainissement 2022

PINSAC (TERREGAYE)

Réseau de type Séparatif



Station : PINSAC (TERREGAYE)

Code Sandre	0546220V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE PINSAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1986
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	30 Kg/j
Charge nominale DCO	60 Kg/j
Charge nominale MES	45 Kg/j
Débit nominal temps sec	75 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Décantation physique, Lit bactérien, Filtres à sables
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	581 288, 6 419 612 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Dordogne

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

36% de Pinsac depuis 2002

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés :

Une trentaine d'abonnés dont un camping avec 65 emplacements, ce qui représente environ 80 EH.

Fonctionnement :

Le comportement du réseau de collecte n'appelle aucune remarque particulière.

Station d'épuration

Remplissage :

En moyenne sur l'année, le remplissage hydraulique est d'environ 100 EH, soit 20 % de la capacité de l'installation, calculé à partir du temps de fonctionnement des pompes du poste de relevage (débit des pompes : 20 m³/h). Durant 1 mois de l'année, avec la fréquentation du camping, la charge hydraulique peut atteindre 30 % de la capacité nominale.

La charge organique moyenne des 3 dernières mesures d'auto-surveillance est de l'ordre de 75 EH, soit 15 % de la capacité des ouvrages. La mesure de 2022 n'est pas prise en compte car les charges paraissent surestimées.

Entretien :

L'entretien des ouvrages est convenable. Le carnet d'exploitation est bien complété.

Fonctionnement :

La qualité du rejet ne respecte pas les exigences réglementaires pour les paramètres MES et DCO.

La concentration en DBO₅ et en NH₄ sont elles aussi élevées. Les bassins d'infiltrations permettent d'apporter un complément de traitement qui permet d'assurer la protection du milieu.

Les bassins d'infiltration permettent toutefois d'apporter un complément de traitement qui permet d'assurer la protection du milieu.

Les ouvrages sont vieillissants, les cloisons de séparation entre la zone de décantation et la zone de digestion ne sont plus fonctionnelles. De plus, le canal de sortie est fissuré et tout le effluent traité ne passe pas par le seuil triangulaire.

D'après l'expertise, la fissure dans l'angle de l'ouvrage est liée à un problème de réalisation (insuffisance de ferrailage ou défaut de positionnement des armatures) qui peut être traité par plusieurs méthodes décrites dans le rapport (injection, colmatage ou calfeutrement). Dans l'attente de ces travaux, un suivi de l'évolution de la fissure avec une jauge peut être mis en place. Cet ouvrage semble donc pouvoir être conservé encore quelques années.

Auto-surveillance :

La mesure d'auto-surveillance est réalisée tous les 2 ans par le SYDED. Les analyses sont effectuées par un laboratoire indépendant agréé. Pour l'année 2022, la mesure est jugée représentative cependant l'auto-surveillance a eu lieu durant un fort épisode pluvieux ce qui explique une charge entrante plus importante.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Aucun impact visible sur le milieu récepteur car infiltration totale du rejet.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Pratique des loisirs aquatiques sur la Dordogne.

Sous produits

Production théorique : (ratio : 240 l/EH/an et concentration des boues à 40 g/l)

En absence de la consommation en eau potable, il n'est pas possible d'évaluer la production théorique.

Production réelle :

La production en 2022, est difficilement quantifiable.

Fonctionnement :

Une seule évacuation a été réalisée le 13/10/2022. 7,84 m³ à 254 g/l ont été évacués pour être éliminés en compostage. La quantité évacuée est de 1,99 de TMS.

Il est conseillé de réaliser une évacuation d'environ 10 m³ vers les lits de séchage avant la période estivale.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	39 m ³ /j	52 %			17,1 m ³ /j	
DBO ₅	15,8 Kg/j	53 %	410 mg/l	96 %	0,6 Kg/j	34 mg/l
DCO	33 Kg/j	55 %	860 mg/l	92 %	2,7 Kg/j	158 mg/l
MES	13,9 Kg/j		360 mg/l	93 %	1 Kg/j	60 mg/l
NGL	4,3 Kg/j		110 mg/l	73 %	1,1 Kg/j	67 mg/l
NTK	4,3 Kg/j		110 mg/l	77 %	1 Kg/j	58 mg/l
PT	0,4 Kg/j		11,5 mg/l	53 %	0,2 Kg/j	12,3 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0546220V001>